

avec l'aide des missions diplomatiques canadiennes dans ces pays. D'autre part, nos missions diplomatiques dans plusieurs pays ont collaboré avec la Galerie nationale afin d'organiser au Canada des expositions d'art étranger.

Deux collections de sculptures esquimaudes, exposées sous les auspices du Ministère, ont suscité beaucoup d'intérêt à l'étranger. L'une de ces deux collections a maintenant fini un tour de trois ans dans 14 pays (28 villes) de l'Europe occidentale; l'autre, depuis 1957, a circulé dans 7 pays (12 villes) de l'Amérique du Sud. Le Ministère a aussi facilité la participation d'associations bénévoles canadiennes à des événements culturels tels que l'exposition internationale artisanale tenue annuellement à Florence et l'exposition internationale de céramique.

Le Ministère a de nouveau collaboré avec le Conseil des arts au programme de bourses universitaires, octroyées à des bénéficiaires non-résidents qui se spécialisent dans les arts, les humanités et les sciences sociales. Soixante-quinze de ces bourses ont été octroyées pendant l'année. En collaboration avec les institutions et sociétés intéressées, le Ministère a fait connaître qu'un certain nombre de bourses de gouvernements étrangers permettent à des étudiants canadiens de faire des études à l'étranger.

De concert avec les institutions et groupements bénévoles intéressés, le Ministère a répondu, comme par le passé, à un nombre toujours croissant de demandes de renseignements formulées par des étudiants étrangers qui veulent s'inscrire dans des établissements canadiens d'enseignement. Le Ministère s'est aussi efforcé de renseigner les Canadiens désireux de bénéficier de bourses d'études à l'étranger.

En collaboration étroite avec la Commission nationale pour l'UNESCO, responsable de la coordination des entreprises de l'UNESCO au Canada, le Ministère a continué d'exercer les fonctions dérivant de la participation du Gouvernement canadien à cette institution. Des délégués canadiens furent envoyés à la conférence de la Commission nationale des États-Unis pour l'UNESCO qui s'est tenue à Denver au mois d'octobre.

3. Plan de bourses du Commonwealth

Les détails du Plan de bourses du Commonwealth, qui est issu d'une initiative canadienne et a été accepté en principe à la Conférence commerciale et économique de Montréal en 1958, ont été fixés au cours de l'année. La Conférence du Commonwealth sur l'éducation, réunie à Oxford au mois de juillet, a chaleureusement accueilli une proposition canadienne d'octrois réciproques de bourses entre les différents pays et régions du Commonwealth et s'est mise d'accord sur le mode d'exécution de ce plan. On projeta d'échanger 1,000 bourses; le Canada s'engagea, pour sa part, à faire accueillir dans ses institutions d'enseignement un nombre de bénéficiaires ne dépassant pas 250 à la fois. En fin d'année, les arrangements administratifs nécessaires ayant suffisamment progressé, le Canada invita les autres pays du Commonwealth à proposer des bénéficiaires pour les bourses canadiennes qui permettront de commencer des études au Canada dès 1960.

A cette même conférence d'Oxford, le Canada et les autres pays évolués du Commonwealth offrirent leur aide, dans le domaine de l'éducation, aux régions économiquement moins avancées du Commonwealth. Le Canada s'est engagé à envoyer des équipes d'instituteurs avec mission